



**Claq
Claq*!**

*merci d'avance

**Les enjeux
de l'eau
de votre région
districts Rhin et Meuse**

www.eau2015-rhin-meuse.fr



**Comité de bassin
Rhin-Meuse**

Avertissement au lecteur

Les enjeux de l'eau de votre région, districts Rhin et Meuse présentés par le comité de bassin Rhin-Meuse après avis des acteurs de l'eau sont actuellement soumis à la consultation du public du 2 mai au 2 novembre 2005.

Ce document présente une version résumée des enjeux de l'eau. Le document officiel de la consultation, ainsi que tous les éléments ayant servi à identifier les enjeux de l'eau dans le bassin Rhin-Meuse, sont consultables sur www.eau2015-rhin-meuse.fr, dans les préfectures, sous-préfectures et à l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Un questionnaire est également à la disposition du public qui souhaite participer à la consultation et consacrer un peu de temps à l'avenir de l'eau dans sa région.

Guide de lecture

Le comité de bassin a identifié **douze enjeux de l'eau** pour les districts du bassin Rhin-Meuse.

Pour simplifier la lecture et la compréhension de ces enjeux, ceux-ci ont été regroupés en quatre thèmes sur lesquels portent le questionnaire ; chacun de ces thèmes :

- eau et rareté
- eau et santé
- eau et nature
- eau et pollution

regroupe des enjeux qui sont illustrés ici. Les enjeux peuvent être consultés en détails sur www.eau2015-rhin-meuse.fr.

La réponse au vrai/faux se trouve aussi sur le **site internet** www.eau2015-rhin-meuse.fr



Cette information prend place dans le cadre de la directive européenne relative à l'eau, dite «**directive cadre sur l'eau**» (DCE). L'ambition des états membres de l'union européenne est de retrouver le **bon état des eaux** (rivières, lacs, nappes, eaux littorales) d'ici à 2015.

Les acteurs et usagers de l'eau sont associés à cet objectif de reconquête des eaux par grands bassins hydrographiques afin de donner au **comité de bassin** les éléments **nécessaires** pour construire d'une manière collective une politique de l'eau ambitieuse sur nos territoires.

Les plans de gestion que le comité de bassin va bâtir pour nos deux grands fleuves, **la Meuse et le Rhin et leurs affluents en Champagne - Ardenne, en Lorraine, et en Alsace** donneront naissance à de nouveaux schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (**SDAGE**) fin 2008.

Le **contexte international** des bassins du Rhin, de la Moselle, de la Sarre et de la Meuse fait que la démarche s'inscrit aussi dans un cadre concerté avec les pays traversés par ces cours d'eaux : Allemagne, Pays-Bas, Luxembourg, Belgique et Suisse principalement.

L'information et le recueil des avis sur les enjeux de l'eau qui interviennent à l'issue de la validation de l'état des lieux (diagnostic de l'état de nos ressources en eau et milieux aquatiques, rivières, nappes, zones humides...), **est la première phase de la démarche.**

A l'issue des consultations des acteurs et du public, le comité de bassin engagera les travaux de révision du **SDAGE**.



CALENDRIER

- **2004 – 2005**
première consultation sur les grands enjeux de l'eau des grands bassins hydrographiques français.
- **2007-2008**
deuxième consultation sur les projets de SDAGE.
adoption des SDAGE par les comités de bassin.
- **2015**
objectif de bon état des eaux.

Eau & Rareté

Vrai ou faux

- L'eau potable vient des rivières.
- L'eau potable ne manquera jamais.

Eau, ressource **épuisable**



Des **événements ou actions** naturels et non naturels (sécheresse, prélèvements, pollutions), peuvent conduire à épuiser d'une manière irréversible la ressource en eau.

Prévenir ce risque permet une gestion durable de l'eau, indispensable pour l'alimentation en eau des populations présentes et futures.

Dans le bassin Rhin-Meuse français, ce sont les nappes d'eaux souterraines qui constituent la source principale de l'alimentation en eau humaine. Les «réserves» sont certes importantes (deux milliards de mètres cubes de renouvellement chaque année) et certaines nappes sont emblématiques : nappe d'Alsace et Grés vosgiens en Lorraine.

Ne pas «épuiser» ou polluer cette manne, suppose un respect, un partage, une solidarité entre les usagers de l'eau, une sensibilisation et une incitation aux économies d'eau et à des pratiques non polluantes.

Une consommation modérée et partagée d'une façon harmonieuse des ressources en eau entre les usagers (ménages et activités économiques) est recommandée.

Eau sans frontière **solidarité**



Une partie de la population internationale qui vit le long du Rhin et de la Meuse, tire quant à elle de ces grands fleuves, son alimentation en eau potable.

C'est dire si la **solidarité des peuples s'exerce de l'amont vers l'aval** et que nous sommes particulièrement concernés dans notre bassin par cet aspect transfrontalier.

Une consommation modérée et partagée des ressources en eau entre les usagers (ménages et activités économiques) est recommandée

Eau artificialisée **nouvel équilibre**

L'eau peut aussi devenir rare à la suite d'aménagements faits par l'homme **comme ceux réalisés pour les exploitations minières qui modifient profondément la circulation des eaux entre la surface et le sous-sol.**

Lorsque le cycle des eaux naturelles a été artificialisé pour des besoins économiques, restaurer d'une façon durable les ressources en eau se révèle complexe et coûteux.

C'est pourtant un enjeu phare dans notre bassin pour une partie de la population, dont dépend

l'alimentation en eau potable, à la recherche d'un nouvel équilibre avec l'après-mines, un réel enjeu de développement de territoire.



Eau & Santé

Vrai ou faux

- Les produits chimiques et les médicaments nous facilitent la vie et nous apportent confort et santé. Ils sont parfois dangereux pour la faune et la flore.

Pollutions diffuses, **changer**

Les pollutions dites diffuses (nitrates, phytosanitaires, composés toxiques organochlorés) **sont un risque pour la santé des eaux et la santé humaine.**

Partout dans les rivières et dans les eaux souterraines, **on trouve des pesticides.** Les triazines sont des substances interdites depuis 2003, pourtant elles sont toujours présentes dans la nappe d'Alsace, de même que l'on trouve dans les eaux d'autres molécules issues de produits encore utilisés pour le traitement du maïs et du blé.

Bien que **des efforts soient entrepris** pour de **meilleures pratiques culturales**, les nitrates - en régression dans les rivières - restent la principale cause de dégradation des eaux souterraines.

De nombreux **captages** pour l'eau potable, pollués, ont du **être abandonnés.**



Nouveaux polluants, un défi

Les produits chimiques, les phytosanitaires, les médicaments qui nous facilitent la vie et apportent confort et santé peuvent toutefois être **toxiques pour l'environnement** et de ce fait contaminent la faune et la flore aquatiques et la **chaîne alimentaire humaine**. La communauté scientifique se préoccupe du rejet de ces substances dans les milieux naturels aquatiques et de leur rôle dans l'apparition de cancers ou de perturbateurs hormonaux. On trouve des **substances classées «prioritaires»** (les plus dangereuses

au sens de la directive cadre sur l'eau) dans soixante quinze rejets industriels et grosses stations d'épuration urbaines du bassin.

De même, cinquante tonnes d'antibiotiques sont consommés chaque année par les habitants du bassin et autant par les animaux.

Changer nos habitudes pour enrayer la montée en puissance de ces nouveaux risques, un vrai défi de société ?

Les produits qui nous facilitent la vie peuvent être toxiques pour l'environnement aquatique et la santé humaine



Boues d'épuration, zéro défaut

Il ne faut pas oublier que **cent mille tonnes** de **boues** issues du **traitement des eaux usées** sont produites chaque année. La collectivité veut préserver les filières actuelles de valorisation agricoles des boues d'épuration et **garantir** à la société des pratiques irréprochables.

Comment organiser le «zéro défaut» ? La transparence et les garanties vis-à-vis des consommateurs et utilisateurs ?

Equipements, gérer le temps

Les **choix économiques** que nous faisons pour financer les **budgets de l'eau** peuvent avoir **un impact sur la santé et la qualité des eaux**. Les **réseaux d'assainissement et d'eau potable sont anciens**. La plupart des stations d'épuration urbaines auront trente ans en 2015. Ce patrimoine est indispensable pour **maintenir un haut niveau de qualité d'hygiène publique**.

Enrayer la tendance à un déséquilibre chronique des budgets eau des collectivités permettra de financer le renouvellement des ouvrages arrivés en fin de vie.



Informer, éduquer démarche citoyenne

Aujourd'hui, les risques liés aux nouvelles formes de pollution des ressources en eau répondent à **un réel enjeu** qui interpelle **producteurs** et **consommateurs**. L'information du consommateur est nécessaire vu la complexité des problèmes et des risques. De même que l'éducation, **l'implication des citoyens, des jeunes** est fondamentale

pour réussir car sans doute faut-il aussi rechercher un changement des pratiques humaines de consommation et de production. Le développement de **la recherche, la connaissance et la surveillance** est une nécessité qui va croissante.




Eau & Nature

Vrai ou faux


- La rivière qui coule près de chez vous ou dans votre ville est capable de s'auto-épurer. Elle sait se débarrasser par elle-même de la pollution.
- La disparition en 50 ans de la moitié des zones de marais, tourbières, prairies inondables est un progrès pour les habitants.
- Il y a de moins en moins de poissons dans les rivières.
- Les rivières trop aménagées aggravent les effets des inondations.

Equilibres écologiques à retrouver



Le bon état des rivières et la présence de zones humides sont bénéfiques pour la qualité de l'eau et la régulation de son cycle. L'homme peut tirer profit à moindre coût à les restaurer

Le bon état des eaux s'obtient en retrouvant les **équilibres fondamentaux** des milieux aquatiques. La **rivière résiste** davantage aux **agressions** (pollutions) si son habitat est de bonne qualité. L'habitat d'une rivière sont ses caractéristi-



ques physiques comme l'état du lit, des berges, de la végétation, des espaces de liberté (zones inondables). **Selon les régions, cet habitat** peut être **très dégradé, jusqu'à la moitié** des linéaires des cours d'eau. **Les richesses biologiques** d'une **rivière** lui permettent de remplir des fonctions **bénéfiques** pour la **société** comme la fonction d'**épurer** la pollution ou encore celle de **réguler** les crues ou les étiages (sécheresses). Les divers aménagements conduits par l'homme au cours du dernier siècle ont fait qu'une bonne partie des cours d'eau ont perdu leurs **espaces de liberté**.



Ces aménagements sont un frein à la **migration du saumon** ou de la truite de mer même si des efforts importants ont été faits pour leur retour dans le Rhin.

Les **zones humides** (marais, tourbières, prairies inondables) sont des milieux naturels dotés eux aussi d'une grande richesse

biologique. Conserver ce **patrimoine d'exception** favorise l'autoépuration de l'eau, le soutien des débits, l'alimentation des nappes, l'atténuation de l'effet des inondations.

Il y a un véritable enjeu à accepter socialement que ces fonctions bénéfiques s'exercent pour atteindre le bon état des eaux.

Eau et territoire

redonner sa place à l'eau

Le territoire du bassin Rhin et Meuse est peuplé de plus de 4 millions d'habitants avec une forte croissance démographique (de l'ordre de 10 % en plus d'ici 2015 en Alsace). **La conséquence est que le territoire s'urbanise** et s'artificialise à grande vitesse ce qui conduit à la disparition rapide des milieux naturels protecteurs. Les enjeux auxquels nous devons faire face sont de **redonner une place à l'eau** dans l'aménagement du territoire, **trouver des maîtres d'ouvrage** pour conduire les programmes de préservation et de restauration des milieux naturels et **recréer les liens** avec les citoyens.

Retrouver la biodiversité sur nos territoires est aussi un enjeu économique pour préserver ou avoir une qualité de l'eau à un coût acceptable.



Eau & Pollution

Vrai ou faux

- La pollution due aux ménages contribue fortement à la pollution des rivières.
- Les ménages paient une taxe antipollution.
- Les nappes ne sont pas polluées car protégées par le sol.

Le recul des pollutions urbaines est réel. Toutefois, on n'est qu'au milieu du gué et il faut poursuivre la mise en place des équipements d'épuration

Épuration des eaux pas de pause



Les pollutions dites **classiques** (non diffuses, voir chapitre eau et santé) restent une **menace** pour la qualité des eaux. Les rejets de eaux usées des villes et villages et de certaines

activités économiques restent la **première cause de la dégradation des eaux**. La systématisation et le progrès de l'épuration urbaine **font reculer d'une manière progressive ces pollutions**. Toutefois, elles dégradent encore la moitié voire les deux tiers du linéaire des cours d'eau.

Pas de pause donc pour les équipements collectifs et privés visant à collecter et **traiter les eaux usées urbaines et industrielles**.

La pollution équivalente à quatre millions d'habitants est toujours déversée dans le milieu naturel sans traitement.

La gestion des pollutions par temps de pluie en milieu urbain est aussi **un enjeu d'urbanisme** par l'assainissement intégré dans la ville.



Financement de la politique de l'eau, trouver l'équilibre



L'eau a un **prix**. Ce prix correspond à un **service** qui comprend l'accès à la ressource en eau, la protection de cette ressource et la restitution de l'eau après usage dans des conditions acceptables pour l'environnement et la préservation des ressources futures. Les usagers de l'eau contribuent financièrement à la préservation de la ressource.


Peut-on trouver un meilleur équilibre entre les contributions ? Si certaines doivent payer plus, peut-on envisager une progressivité pour ne pas porter préjudice aux activités économiques concernées ? Actuellement, les usagers domestiques financent la quasi-totalité de la politique de l'eau.



Prochaine étape dans votre rôle d'éco-citoyen

Remplissez le questionnaire Internet sur <http://www.eau2015-rhin-meuse.fr/> ou appelez-nous directement au **+33 (0) 87 34 48 59**

Nous vous l'enverrons dans les plus brefs délais. Les résultats de la consultation seront également disponibles sur ce même site Internet.



Altkirch, Boulay, Briey, Charleville-Mézières, Château-Salins, Colmar, Commercy, Epinal, Forbach, Guebwiller, Haguenau, Lunéville, Metz, Molsheim, Mulhouse, Nancy, Neufchâteau, Rethel, Ribeauvillé, Saint-Dié, Sarrebourg, Sarreguemines, Saverne, Sedan, Sélestat, Strasbourg, Thann, Thionville, Toul, Verdun, Vouziers, Wissembourg...



Comité de bassin
Rhin-Meuse